LUTTE POUR LA GRILLE DES SALAIRES & LA BAISSE DES FACTURES

MOBILISATION

Une nouvelle semaine de mobilisation dans l'énergie !

Comme nous l'avions décidé :

Les lundi et vendredi, on informe et du mardi au jeudi, on passe à l'action !

Les électriciens et gaziers ont bien saisi la stratégie puisque cette fois ce sont les points de production qui sont principalement mobilisés.

De nombreux filtrages se déroulent actuellement et sont encore prévus toute la semaine sur les sites de Stockage gaz, Centrales électriques, Sites de distribution…

Nous avons reçu ce jour, la réponse des employeurs de la branche des IEG à la lettre ouverte adressée le 2 septembre par le Secrétaire Général de la FNME-CGT.

C'est une première avancée qui est bien le fruit de la mobilisation et de notre action collective, soyons-en persuadés !

La FNME-CGT est proactive pour impulser cette rencontre au plus vite mais exigeons partout qu'elle se tienne dans les plus brefs délais et sur la base de nos revendications.

À la veille d'un mouvement d'ampleur, ce mercredi 10 septembre, soyons convaincus que, grâce à notre détermination et au rapport de force qui s'installe, nous sommes sur le chemin de la victoire.
Tous ensemble, rejoignons la colère citoyenne. N'attendons pas de nos employeurs et encore moins du gouvernement en cours ou à venir qu'ils répondent à nos revendications sans rapport de force.

Notre portage " Hausse des salaires et Baisse des factures pour les usagers " est aussi crédible que juste, ne lâchons rien !

RESTONS DÉTERMINÉS, COORDONNÉS ET OFFENSIFS !

ENSEMBLE NOUS GAGNERONS !

Montreuil, le 9 septembre 2025

RÉPONSE EMPLOYEURS BRANCHE

UFE Française de l'Électricité

UNEmIG

FNME-CGT
A l'attention Monsieur Fabrice COUDOUR,
Secrétaire Général
263 rue de Paris
93516 MONTREUIL Cedex

Paris, le 8 septembre 2025

Objet : Lettre ouverte du Secrétaire Général de la FNME-CGT à l'attention des Employeurs des entreprises de la Branche des Industries Electriques et Gazières (IEG) du 2 septembre 2025

Monsieur le Secrétaire Général,

Les employeurs de la Branche professionnelle des industries électriques et gazières ont pris connaissance avec attention de la lettre ouverte du 2 septembre, rappelant les attentes portées par la FNME CGT sur une réévaluation de la grille de rémunération.

Depuis plusieurs années, les employeurs de la Branche professionnelle des IEG et l'ensemble des fédérations syndicales partagent la nécessité de faire évoluer la grille de rémunération. Aussi, au sortir de la réforme des retraites de 2023, les employeurs de la Branche et l'ensemble des fédérations syndicales ont réaffirmé leur intention de faire évoluer la grille de rémunération des IEG et ont signé unanimement le 26 juillet 2023 un accord de méthode prévoyant une négociation sur l'évolution de celle-ci. A cet effet, une négociation a été ouverte le 16 avril 2024 et compte tenu de l'éloignement des positions entre les fédérations syndicales et les employeurs, un moratoire de la négociation a été annoncé en CPPNI le 20 juin 2024 et renouvelé en CPPNI du 10 avril 2025.

Attentifs aux revendications sur la grille, portées par la FNME-CGT ainsi que celles des autres fédérations syndicales, les employeurs de la branche professionnelle des IEG restent ouverts à l'échange et proposent de réunir prochainement, à cet effet, les quatre délégués de branche.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur Christian BUCHEL
Président de l'UFE

Madame Marie CARLO
Présidente de l'UNEmIG

UNION FRANCAISE DE L'ELECTRICITE
124 rue de Réaumur – 75002 Paris

UNION NATIONALE DES EMPLOYEURS DES INDUSTRIES GAZIERES
Tour T1 – 1 place Samuel de Champlain- Case courrier 2340
92930 Paris La Défense Cedex